

# Contact face au vieillissement des personnes toxicomanes

**DÉPENDANCE** La fondation vient de publier son rapport annuel 2019. Marc Hämmerli, responsable du centre d'accueil de Bienne, met en avant les éléments marquants et évoque les prochains défis.

PAR AUDE ZUBER

Poser un regard critique sur les derniers mois écoulés en ressortant les faits saillants. C'est l'exercice périlleux auquel s'est prêté Contact, Fondation Aide Addiction en publiant son rapport annuel 2019. Active dans le canton de Berne, cette fondation propose diverses offres en matière de dépendance, dans le but de réduire les risques et les dommages liés à la consommation de substances addictives. Dans la région, Contact déploie ses activités à Bienne et à Tavannes. Dans la cité seelandaise, elle dispose d'un centre d'accueil et d'un local d'injection, situés à la rue de Morat 68. En plus d'avoir son centre d'accueil, le Jura bernois dispose aussi d'un centre de traitement aux addictions.

## Fréquentation stable

L'objectif de cette structure tannoise est de fournir une aide médicale directe aux personnes dépendantes aux opioïdes, à la cocaïne ou à d'autres substances. L'année dernière, 94 patients y ont été suivis. «Depuis que Contact a repris l'offre dans le Jura bernois pour le compte du canton, le nombre de patients est resté assez stable», relève Marc Hämmerli, responsable de Contact centre d'accueil Bienne et responsable désigné pour Contact Jura bernois. Le professionnel tire un bilan positif pour Contact traitement d'addiction, à Tavannes. «Le service a bien fonctionné



Marc Hämmerli, responsable de Contact centre d'accueil de Bienne, met en avant l'âge avancé des clients fréquentant le local d'injection. ARCHIVES

en 2019, et les patients l'apprécient. Avant tout, les conditions de vie des clients ont été stabilisées et l'intégration sociale a été favorisée. Pour l'année 2020, il est prévu de développer cette offre afin de pouvoir répondre encore plus spécifiquement aux besoins du groupe cible.» Pour Marc Hämmerli, la situation géographique représente le principal défi. «De nom-

breux clients doivent parcourir de longues distances pour se rendre à Tavannes. Les contacts proactifs, la gestion des relations et l'instauration d'un climat de confiance par le personnel encouragent les clients à venir quand même. Certains viennent très régulièrement, alors que d'autres seulement occasionnellement.» Concernant le centre d'accueil à Tavannes, la fréquentation

s'élevait à 62 clients l'année dernière. A Bienne, on a enregistré 263 clients. Un chiffre pour l'institution seelandaise qui a tendance à quelque peu diminuer ces dernières années. Marc Hämmerli indique qu'il n'est pas pertinent de comparer la fréquentation des deux centres. «Comme le centre d'accueil à Tavannes n'a été repris sur ordre du canton qu'en été 2018, nous n'avons

pas de chiffres comparables. De plus, les services offerts par les deux structures sont adaptés aux besoins locaux et donc ne sont pas identiques, par exemple il n'y a pas de salle de consommation à Tavannes.»

## Un vieillissement constaté

Le rapport annuel met notamment en avant l'âge avancé de la clientèle des locaux d'injection. Bienne ne fait pas excep-

tion. Plus de 30% des personnes toxicomanes accueillies ont plus de 50 ans. Il y a cinq ans, ce chiffre n'était que de 16%. «C'est gratifiant, car ces statistiques montrent que l'augmentation du nombre de jeunes est faible», commente-t-il.



**La situation géographique dans le Jura bernois représente un défi pour Contact à Tavannes."**

MARC HÄMMERLI  
RESPONSABLE DE CONTACT  
CENTRE D'ACCUEIL BIENNE

Moins réjouissantes, les conséquences engendrées par ce vieillissement des consommateurs. «A 55 ans, ces personnes ont souvent la constitution physique de septuagénaires.» Et Marc Hämmerli d'ajouter: «Cela entraînera une hausse des troubles somatiques, qui nécessiteront un suivi médical plus étroit. De plus, des adaptations devront être apportées à plusieurs niveaux. Par exemple, il faudra faciliter l'accès aux centres d'accueil et aux offres de travail.» Pour s'adapter au mieux aux besoins changeant de ses clients, Contact investit dans la formation continue de son personnel. «Une coopération étroite avec d'autres organisations est également importante», ajoute Marc Hämmerli, avant de conclure.

# Enfin, la piscine du Château se jette à l'eau

**TRAMELAN** Le Conseil municipal ouvrira tout de même sa piscine. Les conditions s'étant allégées, il ne voit plus d'obstacle majeur à une ouverture.

Le 5 mai dernier, le Conseil municipal de Tramelan, se référant aux consignes strictes des Autorités fédérales et cantonales ainsi qu'aux recommandations de l'Association des piscines de Suisse romande et du Tessin, et compte tenu des spécificités propres à la piscine de Tramelan, avait décidé, bien à regret, de renoncer à une ouverture durant l'été 2020. Il faut en effet rappeler que, de par la surface qu'elle occupe, de par l'altitude à laquelle elle est sise, la piscine de Tramelan ne saurait être comparée aux autres installations régionales notamment. Aux beaux jours, elle accueille en outre plus de 2000 personnes. Dans les conditions qui prévalaient alors, il paraissait impossible de garantir le respect des mesures

sanitaires nécessaires à une lutte efficace contre la propagation du Covid-19.

## Grâce aux nouvelles directives

En date du 27 mai, le Conseil fédéral a annoncé des mesures de déconfinement qui allaient bien au-delà de ce que l'on pouvait légitimement prévoir. Même si ces nouvelles directives insistent sur la nécessité de demeurer extrêmement prudent et de tout mettre en œuvre pour éviter une nouvelle vague de contagion, elles rendent désormais possible l'ouverture des installations de bain. Les services compétents du dicastère des Bâtiments se sont alors immédiatement mis au travail pour examiner dans quelle mesure et à quelles condi-

tions il serait possible de revenir sur la première décision. Il s'agit notamment de voir comment garantir le respect des consignes relatives à la distanciation sociale qui demeurent en vigueur. Cela implique bien évidemment de disposer, notamment, des ressources nécessaires du point de vue du personnel.

Lors de sa séance du 8 juin, le Conseil municipal a estimé que les conditions étaient réunies pour permettre une ouverture des installations dans le courant du mois de juillet. Il convient en effet de fournir certains travaux préparatoires, puis de procéder au remplissage des bassins et au chauffage de l'eau. Il conviendra également de définir avec précision les modalités de cette ouverture: il est notam-



La piscine de Tramelan sera ouverte cet été. En revanche, il n'est pas exclu que les horaires soient réduits. ARCHIVES

ment possible que, compte tenu du personnel disponible, il faille se résoudre à des horaires réduits par exemple. Le Conseil municipal tient à remercier les collaboratrices et collaborateurs du dicastère des bâtiments pour l'immense travail accompli. Il exprime également et par avance sa reconnaissance aux bénévoles qui participeront au bon fonctionne-

ment de la piscine. Même si cet été ne sera pas comme les autres et qu'il importera que chacun sache faire preuve de tolérance dans le contexte difficile que nous traversons, le Conseil municipal se réjouit de pouvoir mettre à la disposition de la population de Tramelan et de la région une piscine dont il se plaît à rappeler qu'elle compte parmi les plus belles de Suisse. **COMM**